

HISTORIQUE DU BATIMENT « LES ALLOBROGES »

Par Maurice GARIN, Maire Honoraire de Villette d'Anthon

Intervention du 27 octobre 2007, inauguration de l'Espace Lucien DESCOTTES



L'histoire du bâtiment LES ALLOBROGES commence à LYON en 1958 sous le mandat de son Maire de l'époque, Louis PRDEL.

La Ville de LYON, décide de créer un huitième arrondissement et en attendant la construction d'une mairie d'arrondissement digne de ce nom, fait édifier une mairie préfabriquée place BACHUT.

En 1966 la Commune de VILLETTE D'ANTHON décide de l'achat de trois hectares pour recevoir un groupe scolaire et un terrain de football avec l'aide d'un emprunt de 146 000 Francs (22 260€) alors que le budget global de la Commune n'était que de 122 300 F (18 640€) l'année précédente. Il n'est alors pas envisageable d'engager d'autres dépenses.

En octobre de la même année la nouvelle mairie du 8^{ème} est inaugurée et la Ville de LYON propose au FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRIS (FNDSA) de récupérer le

bâtiment provisoire pour édifier ailleurs des chalets sociaux pour ses sans abris, à la condition de libérer totalement la place du BACHUT pour le 31 décembre.

Le FNDSA, présidé par M. Gabriel ROSSET, ne souhaite pas cette destination en raison du très bon état de l'ensemble, et nous propose le transfert à VILLETTE D'ANTHON en accompagnement social des HLM qu'il est en train de construire rue des Saules.

Le Conseil Municipal, après visite des locaux, accepte la proposition avec l'inconnue totale du financement. Le FNDSA nous propose alors sa main-d'œuvre constituée par ses résidents, « des clochards » en cours de socialisation, issus de divers horizons, avec l'encadrement d'un artisan attaché au foyer pour les divers travaux d'entretien.

Toujours en octobre 1966 l'aventure, même l'épopée, commence.

Fin 1966 début 1967 le démontage est entrepris (avec numérotation de tous les éléments) et le transport effectué par la Ville de LYON à la charge du FNDSA. Tout est transféré (les murs, les baies vitrées avec leurs stores, l'ossature du sol avec le parquet chêne, la charpente, les tuiles, le plafonds, la chaudière avec ses conduits d'air pulsé, une cuve enterrée de 3000 litres avec 1500 l de fuel encore à l'intérieur, l'isolation, les appareils d'éclairage et même les panneaux de signalisation afin de rendre nette la place du BACHUT).

Tout ce matériel est stocké chez des particuliers, la Commune ne disposant d'aucun local. Il s'agit de M. BREASSON (actuellement Bar du Dauphiné) de M. Edward ANTOINE (ferme située à la place du parking de la Maison de quartier LA SERRA) de M. Sévère VITTON (ferme à Mons occupée actuellement par la famille GINER).

En février 1967 commence le terrassement de la plate forme et du terrain de football, dans la boue au cours d'un hiver particulièrement pluvieux. On assiste alors à la presque disparition d'un gros tractopelle de l'entreprise PERRIER dont seule la cabine émerge. Après l'abandon de cette entreprise c'est LEFEVBRE qui relève le défit avec bulldozers et scrapers.

En mars 1967 les fondations, exécutées par l'entreprise BERTONI, sont terminées.

Au cours des mois de février et mars il est procédé au lavage et à la peinture de toutes les menuiseries par une seule personne, M. Raymond XOUAL, garde champêtre, avec l'aide occasionnelle des quelques bénévoles.

Le 10 avril 1967 débute le remontage avec la même équipe du FNDSA avec l'aide des plans que nous avons obtenus auprès du fabriquant.

Le coût de la main-d'œuvre, versé au FNDSA, est de 9F (1,37€) par jour et par homme alors que le salaire d'un ouvrier était d'environ 55F (8,40€) par jour non compris les charges patronales et salariales. Le salaire de M. CARTON est de 3 000F (5457€) par mois. L'équipe est constituée de 8 à 10 ouvriers suivant les jours !...

C'est le 13 août 1967, soit 8 mois après le début du démontage que l'ouverture des ALLOBROGES a lieu avec le bal des pompiers.

A ce moment le coût pour la Commune est de 42 300F (6 450€) car elle obtient le 19 septembre une subvention de 38 000F (5 790€) de la Caisse d'Allocation Familiales de VIENNE, celle-ci couvrant toute la main-d'œuvre.

Au cours de l'année 1968 viennent d'autres dépenses pour l'électricité, le chauffage, la zinguerie, le carrelage, les égouts pour un total de 38 000F (5 790€). Nous obtenons à ce moment une subvention de 20 000F (3050€) du Conseil Général du Rhône (sollicitée par le FNDSA) qui couvre l'achat de tout le mobilier (tables, chaises, armoires, etc...). A noter que nous n'avons rien obtenu du Conseil Général de l'Isère, mais à sa décharge il faut se souvenir qu'à cette époque GRENOBLE ne savait pas si notre Commune resterait dans l'Isère !

Le coût total s'élève finalement à 138 000F (21 040€) dont 60 000F (9 150€) de subventions, soit 44%.

Cette même année 1968 verra l'installation de deux classes primaires en attendant l'extension du groupe scolaire, le bureau médical, celui de l'assistante sociale et la consultation des nourrissons.

Commence alors un fonctionnement normal du bâtiment, avec rapidement une saturation du planning jusqu'à la construction de la SERRA et plus tard de la REVOLE.

Quelle personne de Villette n'a pas eu à en profiter à l'occasion des bals (plus de 20 par an), de repas, de réunions, de fêtes familiales ou associatives ?

De nombreux travaux d'amélioration, dont la cantine scolaire, viennent ensuite, notamment par les équipes de Daniel BERETTA, jusqu'en août 2005 lorsque le désastre imbécile s'est abattu sur ce bâtiment.

Le paradoxe c'est les pompiers qui l'avaient inauguré 38 ans plus tôt et qui, malheureusement, furent presque impuissants devant l'ampleur du sinistre.

Mais la bêtise de désœuvrés n'aura jamais aucune prise sur la bonne volonté des hommes, et comme le PHENIX le bâtiment renaît de ses cendres, plus grand, plus beau, grâce à nos élus.